



Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

**Association Française Arbres Champêtres
et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries)
38, rue Saint-Sabin
75011 PARIS**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Experts-comptables et Commissaires aux comptes
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles
Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72
www.groupeptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05 AGRÉMENT OF 251 401 999 14

membre du groupement
INAA **ABSOLUCE**
GROUP Conseils d'entrepreneurs

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Afac-Agroforesteries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Changement de méthode comptable » de l'Annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode comptable suivant :

- L'association AFAC-Agroforesteries a appliqué pour la première fois le règlement N°2018-06 de l'Autorité des normes comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été présentés selon la nouvelle présentation des états financiers.
- Les subventions d'exploitation sont comptabilisées pour le montant total en produits dès réception de la notification d'attribution ou de la convention signée et les sommes attendues en produits à recevoir.

- Les reversements de l'AFAC-Agroforesteries à ses partenaires régis par des conventions "filles" constituent des engagements. Plusieurs sont enregistrées à la signature de la convention pour le montant total en charge d'exploitation et les sommes à reverser en débiteurs divers. A la clôture de l'exercice :
 - un solde est enregistré pour les conventions clôturées et ;
 - une charge constatée d'avance est comptabilisée pour les conventions qui se poursuivent sur l'exercice suivant.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Produits d'exploitations et reversements aux partenaires

La note « Changement de méthode comptable » de l'Annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions et des reversements aux partenaires. La note « Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice », présente les subventions comptabilisées sur l'exercice par financeur. Et la note « Variations des fonds dédiés » présente l'évolution des subventions et du mécénat non utilisés au 31 décembre 2019 ainsi que le montant des subventions et du mécénat de l'exercice non utilisés au 31 décembre 2020.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'Annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Créances

La note « Créances » de l'Annexe des comptes annuels, expose les règles et méthodes comptables relatives aux créances et le détail des créances est présenté dans la note « Suivi détaillé des créances » de l'Annexe des comptes annuels.

Nous nous sommes assurés de la réalité des créances à recevoir à la clôture de l'exercice et de la correcte application des méthodes comptables visées ci-dessus et nous avons validé les informations fournies dans l'Annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 7 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

SAS PTBG & Associés

François DINEUR

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	479	88	391	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 019	4 354	2 665	4 761
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	7 498	4 442	3 055	4 761
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				207 509
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	721 385		721 385	4 365
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	502 993		502 993	124 595
Charges constatées d'avance	91 455		91 455	863
TOTAL III	1 315 832		1 315 832	337 331
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 323 330	4 442	1 318 888	342 092

PTBG & Associés**Audit Expertise Conseil**

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	89 137	136 390
Excédent ou déficit de l'exercice	85 727	-47 253
Situation nette	174 864	89 137
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	174 864	89 137
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	932 871	120 801
TOTAL III	932 871	120 801
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 530	97 403
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	39 950	28 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	125 673	6 293
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	211 153	132 154
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 318 888	342 092

PTBG & Associés**Audit Expertise Conseil**

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	19 349	18 073
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		752
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	799 546	395 764
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		50 000
Mécénats	1 120 400	15 000
Legs, donations et assurances-vie		167 477
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 948	
Utilisations des fonds dédiés	59 165	
Autres produits	9 881	
TOTAL I	2 011 289	647 066
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		696
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	162 830	355 608
Aides financières	645 378	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	170 790	123 291
Charges sociales	71 994	49 671
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 185	1 405
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	871 235	120 801
Autres charges	2	17
TOTAL II	1 924 414	651 488
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	86 875	-4 422
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	509	661
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	509	661
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
PTBG & Associés		
Audit Expertise Conseil	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	661
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes	509	661
Compte de résultat COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	87 384	-3 761

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

FINACOOP-PARIS - SCIC SA d'expertise comptable et financière

Tel : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 829	1 665
Sur opérations en capital	274	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	6 103	1 665
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 500	45 050
Sur opérations en capital	215	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	7 715	45 050
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-1 612	-43 385
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	45	108
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 017 901	649 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 932 174	696 646
EXCÉDENT OU DÉFICIT	85 727	-47 253

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	38 503	37 325
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	38 503	37 325
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	38 503	37 325
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	38 503	37 325

PTBG & Associés**Audit Expertise Conseil***Expert-Comptable Commissaire aux Comptes*

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

FINACOOP PARIS - SCIC SA d'expertise comptable et financière

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 1 318 888 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un résultat de 85 727 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire covid-19, débutée en mars 2020, a eu pour effet la non réalisation de la totalité des animations prévue par la convention avec la Fondation Yves Rocher ainsi que des journées de formation mais, cela n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

L'exercice 2020 a vu le commencement de nouveaux projets:

- Etude BIOMASSE financé par le Ministère de l'Agriculture et l'ADEME
- MOB'BIODIV Creuse financé par le Pays Creusois
- GEOPATEFORME financé par le Ministère de la Transition écologique et la Chambre de l'Agriculture.

Création d'un Fonds de dotation appelé le "Fonds pour l'arbre" en septembre 2020 destiné à abriter le programme "Plantons" dès 2021. L'AFAC- Agroforesteries a versé 7500€ au fonds de dotation "Fonds pour l'arbre" au titre de la dotation initiale.

Afin de maîtriser son développement et le suivi des projets en cours au niveau du réseau national, l'association a eu recours à la mise à disposition de personnel avec les partenaires et membres du réseau associatif .

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'AFAC a décidé d'entamer courant mars 2021 la procédure de Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 3 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- Etat subvention d'exploitation à recevoir: 619 026€
- Etat subvention aide à l'embauche: 2 667€
- Financements privés (mécénat) : 96 007€

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Contributions volontaires en nature

L'association a bénéficié de mises à disposition gratuite pour un montant de 38 5052,50 euros contre 37 325€ en 2019. Il s'agit de :

- la mise à disposition gratuite de locaux par la Fondation Charles Léopold Mayer valorisée à : 32 000€.
- Cet hébergement comprend un bureau de 22m2 situé au 38 rue St Sabin 75011 Paris avec quatre postes de travail ainsi que l'accès à des salles de réunions et l'entretien des locaux.
- l'accueil et l'hébergement à titre gratuit lors du séminaire de l'AFAC-Agroforesterie par la Bergerie de Villarceaux valorisés à: 6 502,50€.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du bureau ou du Conseil d'Administration.

Faits caractéristiques de l'exercice (1/5)

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 932 870,80€ et décomposent de la manière suivante:

- Fonds dédiés sur subventions publiques : 584 850,76€
- Fonds dédiés sur financements privés: 348 020,08€.

Il s'agit essentiellement de sommes à reverser à des partenaires ou des dépenses à engager dans le cadre des différents projets en cours.

Les reversements à effectuer et les dépenses à engager par projet se répartissent comme suit:

Reversements prévus sur reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Intitulé du compte	Solde 2020	Reversements partenaires	Engagements prestations
Reports en fonds dédiés VEGETAL LOCAL	111 699,55 €	72 380,75 €	47 868,00 €
reports nature et découverte VEGETAL LOCAL	15 000,00 €		
Reports en fonds dédiés ATT COORDINATION	1 422,12 €		
Reports en fonds dédiés RESPHAIES	285 663,67 €	224 752,00 €	
Reports en fonds dédiés BIOMASSE	59 829,33 €	41 300,00 €	
Reports en fonds dédiés REUNIR AF 20-21	16 754,00 €		
Reports en fonds dédiés GEOPLATEFORME	13 467,86 €		
Reports en fonds dédiés LABEL HAIES	107 658,00 €		37 416,00 €
Reports en fonds dédiés MOB'BIODIV	13 872,12 €		
Reports en fonds dédiés PLANTONS FYR	44 006,76 €	44 006,00 €	
Reports en fonds dédiés FONDS POUR L'ARBRE	143 205,51 €		68 192,00 €
Reports en fonds dédiés Concours Général Agricole (CGA)	36 531,92 €	2 750,00 €	12 728,00 €
Reports en fonds dédiés ENSEIGNHAIES	38 220,00 €	15 560,00 €	
reports en fonds dédiés La boulangère (plantations)	45 540,00 €	42 500,00 €	
Total	932 870,84 €	443 248,75 €	166 204,00 €

Faits caractéristiques de l'exercice (2/5)

Changement de méthode comptable :

L'association AFAC-Agroforesteries a appliqué pour la première fois le règlement N°2018-06 de l'Autorité des normes comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été présentés selon la nouvelle présentation des états financiers. Ainsi, au passif du bilan, les fonds dédiés sont mentionnés avant les provisions pour risques et charges, et au résultat, les autres produits notamment composés de 232 477€ de mécénat sont répartis sur les postes cotisations, dons manuels, mécénats et legs, donation et assurance-vie.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées pour le montant total en produits dès réception de la notification d'attribution ou de la convention signée et les sommes attendues en produits à recevoir. Les sommes non engagées sur les projets au cours de l'année sont reportées en fonds dédiés.

Les reversements de l'AFAC-Agroforesteries à ses partenaires régis par des conventions "filles" et constituent des engagements. Plusieurs sont enregistrées à la signature de la convention pour le montant total en charge d'exploitation et les sommes à reverser en débiteurs divers. A la clôture de l'exercice :

- un solde est enregistré pour les conventions clôturées et ;
- une charge constatée d'avance est comptabilisée pour les conventions qui se poursuivent sur l'exercice suivant.

Changement du plan comptable :

Le plan comptable utilisé à partir de l'exercice 2020 est le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées à compter du 1er janvier 2020.

Informations relatives au Bilan Actif :

Suivi détaillé des créances sur :

- Subventions :

Faits caractéristiques de l'exercice (3/5)

Organisme	Projet financé	Période couverte	Solde à recevoir au 31/12/2020
ADEME	Label Haie	26/07/2019-26092020	- €
ADEME	Biomasse	2020-2021	31 531,00 €
ADEME	Label Haie	2 021	32 000,00 €
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	Label Haie	2 021	40 000,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	avant 2020	13 658,35 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	ATT	avant 2020	- €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	18/06/2019-17/03/2020	3 846,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Concours Général Agricole	2 019	- €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	2 019	18 899,29 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	2020-2021	31 216,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	ATT	2020-2022	29 998,00 €
CASDAR	Casdar Resphaies	2 017	-6 314,93 €
REGION BRETAGNE	Rencontres nationales	avant 2020	- €
REGION BRETAGNE	Label Haie	25/09/2019-31122020	- €
PAYS CREUSOIS	Mob'Biodiv	04/09/2020-31122022	13 872,12 €
REGION NORMANDIE	Label Haie	24/09/2019-31122020	- €
REGION PAYS DE LA LOIRE	Label Haie	01/09/2019-31/08/2020	- €
MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Resphaie/Biomasse	2019-2022	288 734,00 €
MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Rencontres nationales	2 019,00	521,00 €
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Label Haie	01/09/2019-31/08/2020	- €
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Géohaie	2020-2021	- €
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Label Haie	2 020	5 050,00 €
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	Label Haie	2020-2021	12 500,00 €
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	Végétal local	2020-2021	99 233,78 €
RESEAU RURAL AGROFORESTERIE	Réunir AF	2 016	4 281,08 €
TOTAL			619 025,69 €

Faits caractéristiques de l'exercice (4/5)

- Financements privés :

Organisme	Projet financé	Période couverte	Solde à recevoir au 31/12/2020
FOND ARCHIMBAUD	Concours Général Agricole	2020	- €
FOND ARCHIMBAUD	Enseign'haies	2020-2021	28 740,00 €
BJORG	Fonds pour l'arbre	2020	- €
BJORG	Resphaies	2020-2021	26 667,00 €
LA BOULANGERE BIO	Concours Général Agricole	2020	- €
LA BOULANGERE BIO	Fonds pour l'arbre	2020	- €
LA BOULANGERE BIO	Label Haie	2020-2021	10 000,00 €
LA BOULANGERE BIO	Concours Général Agricole	2021-2023	30 000,00 €
CONSERVATOIRE BOTANIQUE PYRENNES	Végétal local	2019	- €
DONS-COLLECTE		2020	600,00 €
FOND POUR LE PROGRES DE L'HOMME		2018-2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Programme Plantons	2019-2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Concours Général Agricole	2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Fonds pour l'arbre	2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Végétal local	2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Animations Programme Plantons	2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Programme Plantons	2019-2020	- €
FONDATION YVES ROCHER	Animations Programme Plantons	2018-2019	- €
FONDATION LEMARCHAND	Fonds pour l'arbre	2020	- €
MAISON DU MONDE	Fonds pour l'arbre	2020	- €
FONDS NATURE ET DECOUVERTE	Fonds pour l'arbre	2020	- €
1 % POUR LA PLANETE	Label Haie	2020-2021	- €
FOND TRIBALLAT	Fonds pour l'arbre	2020	- €
FOND TRIBALLAT	Concours Général Agricole	2020	- €
TOTAL			96 007,00 €

Informations relatives au Bilan Passif

Solde à reverser au 31/12/2020 :

Partenaires AFAC-Agroforesterie	Projet	Solde à reverser au 31/12/2020
SCIC BOCAGENESE	Label Haie 2019-2020	5 856,09 €
IGN - INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	Géohaie 2020-2021	11 830,20 €
MAYENNE BOIS ENERGIE	Label Haie 2019-2020	18 615,83 €
SCIC BOIS BOCAGE ENERGIE	Label Haie 2019-2020	3 288,98 €
TOTAL		39 591,10 €

Faits caractéristiques de l'exercice (5/5)

Les sommes prévues dans les conventions "filles" pour le programme "Planton et animations" 2019-2020 ont été reversées en totalité.

Il n'y a donc pas de solde à reverser au 31/12/2020 à des partenaires.

Les reversements effectués au cours de l'année, ainsi que les soldes à reverser sont enregistrés en charges et sont repartis comme suit:

Reversements aux partenaires par projet	Montant
REVERSEMENTS GEOHAIE	11 829,50 €
REVERSEMENTS LABEL HAIE	42 472,76 €
REVERSEMENTS VEGETAL LOCAL	21 275,25 €
REVERSEMENTS ANIMATIONS 19-20	14 593,40 €
REVERSEMENTS PLANTONS 19-20	555 207,18 €
TOTAL	645 378,09 €

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			479
TOTAL			479
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	7 019		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	7 019		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	7 019		479

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			479	
TOTAL			479	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencements et aménagements const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			7 019	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			7 019	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL			7 498	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		88		88
TOTAL		88		88
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 258	2 097		4 354
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 258	2 097		4 354
TOTAL GÉNÉRAL	2 258	2 185		4 442

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 106	3 106	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	621 692	621 692	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	96 576	96 576	
Charges constatées d'avance	91 455	91 455	
TOTAL	812 840	812 840	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 530	45 530		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	18 376	18 376		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	20 799	20 799		
Impôts sur les bénéfices	45	45		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	731	731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	125 673	125 673		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	211 153	211 153		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 944	23 890
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 945	18 244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	66 889	42 134

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		18 899
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	3 106	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	3 106	18 899

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		678 427	55 000		66 119	799 546
Subventions d'investissement						
TOTAL		678 427	55 000		66 119	799 546

APCA : 65 060,00 €

PAYS CREUSOIS : 1 059,26 €

REGION BRETAGNE : 15 000,00 €

REGION DES PAYS DE LOIRE : 30 000,00 €

REGION NORMANDIE : 10 000,00 €

ADEME : 111 951,00 €

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE : 40 000,00 €

ETAT : 2 666,64 €

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (MTES) : 43 000,00€

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (MAA) : 288 734,00 €

OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB) : 192 075,41€

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	91 455	863
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		91 455	863

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
LABEL HAIE	14 487	97 658	14 487			97 658	
MOB'BIODIV		13 872				13 872	
ATT COORDINATION		1 422				1 422	
RESPHAIES	20 746	259 052	19 650			260 148	
TOTAL	45 960	573 755	44 865			574 850	
Contributions financières d'autres organismes							
FONDATION YVES ROCHER		44 007				44 007	
FONDS POUR L'ARBRE		143 206				143 206	
BJORG/RESPHAIES	5 753	25 516	5 753			25 516	
LA BOULANGERE	50 000		4 460			45 540	
TOTAL	74 841	297 480	14 301			358 020	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	120 801	871 235	59 165			932 871	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
VEGETAL LOCAL	10 727	111 700	10 727			111 700	
BIOMASSE		59 829				59 829	
REUNIR AF 2020-2021		16 754				16 754	
GEOHAIES		13 468				13 468	
TOTAL	45 960	573 755	44 865			574 850	
Contributions financières d'autres organismes							
NATURE ET DECOUVERTE	15 000					15 000	
CONCOURS GENERAL AGRIC		36 532				36 532	
ENSEIGNHAIES 2020-2021		38 220				38 220	
LABEL HAIES	4 088	10 000	4 088			10 000	
TOTAL	74 841	297 480	14 301			358 020	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	120 801	871 235	59 165			932 871	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	136 390			47 253	89 137
Excédent ou déficit de l'exercice	-47 253				85 727
Situation nette	89 137			47 253	174 864
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	89 137			47 253	174 864